

amicales avec Wallenstein, alors que dans d'autres documents il est représenté comme son ennemi le plus acharné et le plus obstiné (55).

Pendant les années 1624 à 1637, alors que Lamormain exerçait les fonctions de confesseur, quatre questions importantes préoccupaient la cour de Vienne :

1°. Les mesures pour le rétablissement du catholicisme dans les pays héréditaires et l'empire, en premier lieu le fameux édit de restitution.

2°. La participation du monarque à la guerre de succession de Mantoue.

3°. L'attitude à adopter à l'égard de Wallenstein.

4°. La continuation de la guerre ou plutôt les conditions et les concessions sous lesquelles la paix pût être conclue.

L'état actuel des recherches historiques permet d'estimer à sa juste mesure l'influence exercée par Lamormain et de la prouver par des documents dignes de foi.

Les mesures de Ferdinand en vue de rétablir le catholicisme après les victoires de ses généraux sur les Danois et les protestants allemands étaient la première question au sujet de laquelle les avis du jésuite luxembourgeois furent écoutés. Il établit une distinction précise entre les pays héréditaires du monarque et les territoires compris dans le réservat ecclésiastique d'une part, les pays des princes protestants d'autre part. Il s'opposait à toute mesure de violence contre les protestants de ces derniers territoires. Le confesseur approuvait la manière de voir de l'empereur qui se croyait empêché par son serment de couronnement de rien changer à la constitution de l'empire ; il s'opposait à toute guerre tendant à imposer la religion catholique à tous les protestants sans distinction (56). En se plaçant sur le point de vue de la paix des confessions d'Autbourg, il voulait se montrer tolérant dans ses limites ; toutefois la récupération des territoires dont les populations étaient converties au protestantisme, contrairement aux stipulations du réservat ecclésiastique, lui semblait être à la fois une exigence élémentaire de la justice et un des intérêts fondamentaux du catholicisme en Allemagne.

Il est bien regrettable que Ferdinand, qui s'était montré très énergique dans le gouvernement de la Basse-Autriche, ait manqué dans cette occasion de décision et de sens des réalités politiques. La victoire des armées de la Ligue catholique et des siennes l'avait rendu très puissant. Le nonce et la curie romaine l'engageaient sans cesse à récupérer dans l'empire les possessions enlevées à l'Eglise (57). Un mémoire remis à l'empereur par Lamormain et un autre jésuite Henri Philippi concerne la restauration du catholicisme en Bohême qu'il considérait aussi comme un devoir des princes séculiers (58). Toutefois il lui conseillait d'être prudent dans l'emploi des mesures violentes et d'attendre les conseils de l'archevêque. De même, la récupération des biens ecclésiastiques ne serait pas possible dans tous les cas puisqu'un grand nombre d'eux avaient changé de propriétaires qui pouvaient les considérer désormais comme des propriétés légales.